

MESURES ACTIVES

DANS VOTRE COMMUNAUTÉ





Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- De faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit ;
- D'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur ;
- D'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au : 613-996-6886 ou à : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

www.aadnc-aandc.gc.ca

1 800 567-9604

ATS seulement 1 866 553-0554

QS-S029-000-FF-A1

ISBN R3-151/2011F-PDF

Catalog: 978-1-100-97834-5

© Ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, 2011

This publication is also available in English under the title: Active Measures

QU'EST-CE LES MESURES ACTIVES?

LES STRATÉGIES DE MESURES ACTIVES VISENT À AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN MATIÈRE D'EMPLOI ET D'ACQUISITION DE NOUVELLES COMPÉTENCES CHEZ LES AUTOCHTONES.

EN QUOI LES MESURES ACTIVES PEUVENT-ELLES M'ÊTRE UTILES?

La prestation d'aide au revenu ne s'inscrit pas dans le cadre d'un plan de carrière. Les stratégies de mesures actives sont conçues pour favoriser des occasions – de s'épanouir, d'apprendre, de travailler et de contribuer à faire de votre collectivité un milieu sain et stimulant.

Par mesures actives, on entend notamment :

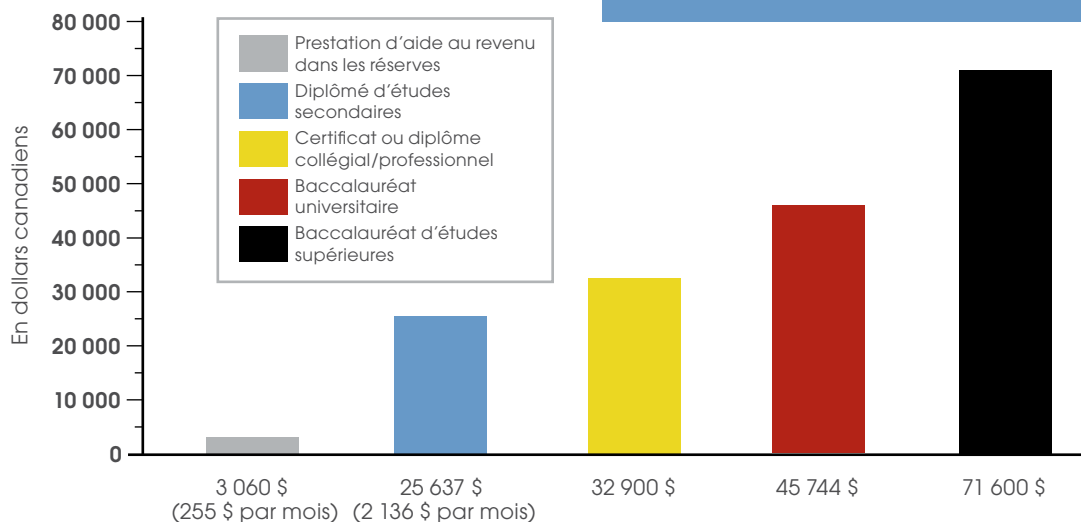
- La prestation de services de counseling d'emploi et d'orientation professionnelle, tels que la recherche d'emploi et la préparation d'un curriculum vitae;
- Le perfectionnement des compétences, par exemple au moyen de programmes d'alphabétisme ou d'éducation permanente de base;
- La formation professionnelle, dont l'acquisition de compétences essentielles en milieu de travail, la formation en matière de sécurité, la formation des conducteurs ou la formation en cours d'emploi;
- La mise en place de mécanismes de soutien pour la transition qui favorisent la réussite scolaire ou professionnelle, entre autres, de l'aide pour la garde d'enfants et le transport, ou encore pour répondre aux besoins liés à l'emploi; et
- Les services d'aiguillage vers des programmes qui font votre affaire.





REVENU ET ÉDUCATION

Revenu d'emploi annuel moyen des Autochtones, selon le niveau de scolarité.



Source : Statistique Canada

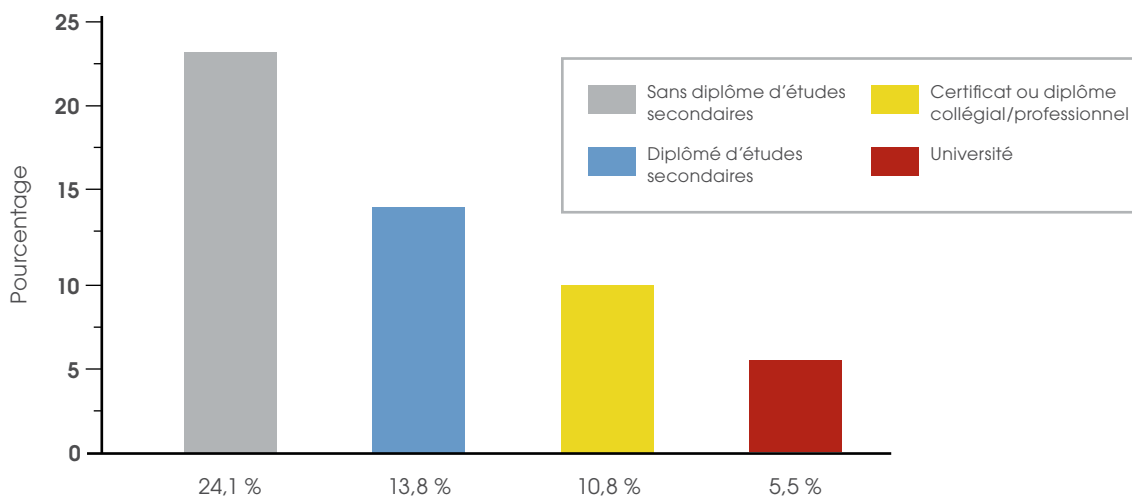
Le saviez-vous?

Les diplômés d'études secondaires touchent en moyenne un revenu annuel 10 fois plus important que la prestation que reçoivent les bénéficiaires d'aide au revenu au cours de la même période.

Pour en apprendre davantage sur les mesures actives, veuillez consulter votre conseiller en orientation professionnelle.

COMMENT ACCÉDER À LA FORMATION?

Taux de chômage des Autochtones vivant à l'extérieur des réserves, selon le niveau de scolarité, 2010 (Saskatchewan).



Le saviez-vous?

Un diplômé d'études secondaires est deux fois plus susceptible qu'une personne sans diplôme de trouver un emploi – et la formation collégiale ou universitaire permet d'améliorer encore davantage les perspectives d'emploi.

Il existe de nombreux programmes et services qui sauront vous aider à répondre à des questions comme :

- Quelle matière devrais-je étudier?
- Quels emplois les employeurs cherchent-ils à combler et quelles compétences dois-je posséder pour en décrocher un?
- Quels programmes sont offerts au sein de ma collectivité?
- Quels types d'aide puis-je obtenir en cours de formation?

On propose, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, des programmes qui portent sur les éléments suivants :

- L'évaluation professionnelle et l'acquisition de nouvelles compétences;
- L'amélioration de l'alphabétisme;
- L'éducation permanente de base;
- La formation propre à un métier donné; et
- Les compétences essentielles en milieu de travail.

Pour en apprendre davantage sur les mesures actives, veuillez en parler à votre professeur ou instructeur.

COMMENT TROUVER UN EMPLOI?

À mesure que l'économie de la Saskatchewan poursuit sa croissance, les possibilités se multiplient pour permettre aux jeunes Autochtones de trouver un emploi et de profiter ainsi de cette croissance économique.

Le saviez-vous?

Pour répondre à sa demande en main d'œuvre d'ici 2014, la Saskatchewan devrait accroître de 80 000 le nombre de travailleurs formés et qualifiés.

Il existe de nombreux programmes et services qui sauront vous aider à répondre aux questions suivantes :

- Comment trouver un emploi au sein ou à proximité de ma collectivité?
- Quelles compétences les employeurs recherchent-ils?
- Ma formation sera-t-elle assurée par l'employeur en cours d'emploi?
- Une fois l'emploi trouvé, de quelles formes de soutien puis-je prévaloir au cas où j'aurais besoin d'aide pour rester à l'emploi?



Pour en apprendre davantage sur les mesures actives, veuillez consulter votre plus proche centre d'emploi.

QUELS TYPES D'AIDE SONT OFFERTS À MA FAMILLE?

Quelques questions couramment posées au moment où l'on fait la transition vers la formation ou l'emploi :

- Offre-t-on des services de garde d'enfants et comment m'arranger pour les payer?
- Comment me rendre à mon lieu de travail sans mode de transport?
- L'inscription à un programme de formation entraînera-t-elle l'interruption de mes prestations de soutien du revenu?
- À partir de quel seuil de revenu d'emploi est-ce que je ne touche plus aucune prestation de soutien du revenu?
- J'ai décroché un emploi, mais il me faut de l'argent pour acheter des outils et des bottes de sécurité. Quoi faire?

Le saviez-vous?

Si vous bénéficiez d'une aide au revenu dans la réserve, vous pouvez conserver vos prestations alors que vous êtes inscrit à un programme d'acquisition de nouvelles compétences, et ce pendant une période d'au plus trois ans.

Il existe de nombreux programmes et services qui sauront vous aider à répondre à différentes questions.

Parlez à votre administrateur de l'aide au revenu de la possibilité d'obtenir davantage d'aide pour assumer les frais de garde d'enfants et de transport, en plus d'autres frais liés à la formation que pourriez engager en tant qu'apprenant.

Le gouvernement du Canada peut aussi faciliter votre transition vers le marché du travail en vous offrant de l'aide pour répondre à vos besoins liés à l'emploi.

Il existe également des programmes conçus pour permettre aux employeurs d'embaucher, de former et de maintenir en poste des employés des Premières nations.



Pour en apprendre davantage sur les mesures actives, veuillez vous rendre à votre conseil tribal.

À QUI PUIS-JE PARLER AU SUJET DE MON AVENIR?

VOTRE AVENIR EST VOTRE RESPONSABILITÉ.

Veillez vous rendre à votre conseil tribal ou au bureau de votre conseil de bande pour savoir à quel point les mesures actives peuvent vous aider à :

- Vous prévaloir de services d'emploi et d'évaluation professionnelle;
- Découvrir les possibilités d'emploi qui s'offrent à vous au sein ou à proximité de votre collectivité;
- Vous familiariser avec les programmes de formation qui seront assurés dans votre collectivité; et à
- Songer aux mécanismes de soutien pour la transition qui vous aideront à accéder à la formation et qui faciliteront votre transport au travail.

Dans le but de financer et d'offrir des programmes de formation, votre collectivité travaille en partenariat avec de nombreux organismes de prestation de services, entre autres :

- Le gouvernement de la Saskatchewan;
- Des collèges régionaux;
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada; et
- Des fournisseurs de programmes de formation à l'intention des Autochtones, tels la Saskatchewan Indian Institute of Technologies, le Saskatchewan Indian Training Assessment Group Inc., Labour Market Coordinators – www.sitag.ca.

Veillez vous rendre à votre conseil tribal ou au bureau de votre conseil de bande afin d'en savoir davantage sur les possibilités d'emploi et les programmes de formation offerts pour vous aider à vous préparer à un emploi.

Pour savoir quels sont les emplois à pourvoir, veuillez visiter l'un des sites Web suivants :

www.saskjobs.ca ou www.workingincanada.gc.ca.

Pour obtenir une évaluation professionnelle et des renseignements sur les exigences en matière d'études, veuillez visiter le site Web suivant : www.sasknetwork.gov.sk.ca/pls/saskjob/snw_wts.search

Pour obtenir des renseignements sur les programmes d'emploi et de formation parrainés par le gouvernement du Canada, veuillez visiter les sites Web suivants :

www.hrsdc.gc.ca/eng/employment/almp/index.shtml

www.ainc-inac.gc.ca/emp/index-eng.asp

www.ainc-inac.gc.ca/edu/ep/index-eng.asp